Attestation des titulaires de l’autorité parentale 2022-2023

Nous, soussignés

Madame/Monsieur , titulaire A de l’autorité parentale,

Madame/Monsieur , titulaire B de l’autorité parentale, pour l’enfant

…………………………………………………………………..

* **Autorisons** l’équipe périscolaire à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l’état de santé de l’enfant (hospitalisation, intervention chirurgicale,…) ;
* **Approuvons** le règlement des services périscolaires ;
* **Approuvons** le règlement des services extrascolaires ;
* **Attestons** avoir pris connaissance des tarifs applicables ;
* **Attestons** que l’enfant est à jour des vaccins obligatoires ;
* **Attestons** de l’exactitude des informations fournies soit sur la fiche de renseignements (papier), soit sur le portail famille (adresse, téléphone des deux parents, personnes autorisées à prendre en charge l’enfant,…) ;
* **Attestons** avoir noté que les inscriptions sollicitées ne pourront être effectives qu’à partir du moment où l’ensemble des documents requis seront réceptionnés par le service périscolaire (article

« conditions d’accueil » des règlements des services) ;

* **Autorisons** la prise de vue, la reproduction et la diffusion à titre gracieux sur tout support d’information relatif à la promotion des activités municipales, de l’image de l’enfant prise dans le cadre des services périscolaires et extrascolaires, dans les conditions précisées à l’article « droit à l’image » des règlements des services
* **N’autorisons pas** la prise de vue, la reproduction et la diffusion à titre gracieux sur tout support d’information relatif à la promotion des activités municipales, de l’image de l’enfant prise dans le cadre des services périscolaires et extrascolaires, dans les conditions précisées à l’article « droit à l’image » des règlements des services

Fait à Fillinges, le 2022

# Signature du titulaire A Signature du titulaire B

**de l’autorité parentale, de l’autorité parentale,**

Les présentes données sont collectées pour la gestion du service périscolaire-extrascolaire, qui constitue une mission d’intérêt public (article 6.1.e du règlement européen en matière de protection des données personnelles).

Les destinataires de ces données sont les agents du service périscolaire-extrascolaire de la commune.

La durée de conservation et de traitement des données correspond à la durée d’utilisation du service, par année scolaire. La fourniture de ces données est nécessaire pour traiter les inscriptions, accueillir votre enfant dans de bonnes conditions, notamment de sécurité, et procéder à la facturation du service.

Pour accéder, modifier, supprimer ou effectuer toute autre action en rapport avec vos droits « informatique et libertés », veuillez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à dga@fillinges.fr ou bien à la Mairie - 858 route du Chef- lieu - 74250 Fillinges.